



LYCEE MAURICE GENEVOIX

PROJET D'ETABLISSEMENT

2007-2010

PRESENTATION

Ce projet s'inscrit à la fois dans le projet national et le projet académique ; il prend en compte les spécificités de l'établissement.

I – LE CONTEXTE

Une académie éclatée entre 6 départements avec de fortes disparités géographiques et économiques, où le dynamisme économique est récent et croissant, où le niveau de formation est sensiblement inférieur à ce qu'il est en moyenne dans l'ensemble du pays

1° DES POINTS FORTS :

- une implantation dans une bourgade, mais dans l'orbite de l'agglomération orléanaise, un établissement de construction récente avec un environnement performant,
- un environnement économique porteur et de bonnes relations avec le monde de l'entreprise
- un climat serein
- des particularités innovantes : 1) des enseignements spécifiques – électronique de la SEP et du BTS, enseignement de détermination EPS, option CAV, section européenne Anglais à caractère scientifique – qui méritent et suscitent l'intérêt 2) un service de restauration scolaire original
- la qualité du travail et le dynamisme des enseignants
- une réussite aux examens supérieure (85%) aux taux attendus (84%) en juin 2006.

2° DES POINTS FAIBLES

- une démographie locale peu dynamique
- l'absence d'internat et d'une desserte très facile et rapide par les transports publics
- peu de mentions au baccalauréat et d'ambitions à la hauteur du profil des élèves (*PCS défavorisées inférieures de 9.5 points à la moyenne départementale*),- CPGE (taux de passage de 8,5% (*dont un peu moins de 12% d'élèves issus de série S*) contre 14% au niveau départemental et 9% au niveau académique), université
- des redoublements ou des réorientations excessifs selon ces mêmes critères, des sorties sans qualification toujours préoccupantes, même si elles ne sont pas très nombreuses, un absentéisme perlé difficile à résorber et de plus en plus insupportable parfois, des élèves consommateurs tentés de travailler à l'extérieur, même lorsqu'il n'y a pas pour eux d'impératif économique
- une filière L en difficulté particulière, sur un environnement démographique peu dynamique et l'attractivité des lycées de centre ville sur des options traditionnelle.
- un pôle supérieur fragile – une seule classe de BTS
- En rapport avec la baisse des effectifs, une baisse de la fréquentation et la fragilisation du service de restauration.

II – LES AXES DE TRAVAIL

Des objectifs :

- Améliorer la performance scolaire des élèves (motivation / décrochage scolaire, suivi des élèves en difficulté dans les savoirs fondamentaux ;
- Accompagner les élèves de Seconde pour une orientation choisie
- Favoriser une orientation post-bac ambitieuse
- Renforcer l'éducation à la citoyenneté
- Accompagner la culture de projet et d'évaluation
- Faire mieux connaître l'établissement : promouvoir ses filières équitablement, développer les partenariats et le site de l'établissement
- Offrir des hébergements de proximité adaptés.
- Développer le pôle d'enseignement supérieur et les enseignements artistiques

4 axes de travail :

1. pédagogie
2. culture et ouverture internationale
3. vie scolaire et santé
4. communication

AXE 1 – LA PEDAGOGIE

La Seconde générale, technologique ou professionnelle

Une préoccupation récurrente est la prise en charge de l'**hétérogénéité croissante des élèves de Seconde**. Il est à noter de réelles difficultés d'adaptation de beaucoup d'élèves à l'entrée en Seconde en particulier face aux exigences pédagogiques. Ces difficultés conduisent à des orientations non désirées au départ.

En vue d'offrir les mêmes chances à tous, différentes actions existent déjà qui seront poursuivies:

- Un partenariat en amont est amorcé avec les acteurs des collèges notamment à travers le **développement de la liaison 3^{ème}/2^{nde}**. Il s'agit à la fois d'échanger sur les contenus et les méthodes, la mise en place du socle commun de connaissance en 3^{ème} et de parfaire l'information sur les enseignements de détermination de seconde et les formations du lycée GT et professionnel.
- Un travail en début d'année sur l'**accueil des classes de Seconde** - connaissance de l'établissement et de ses différents acteurs – **accueil et information des familles** en début d'année scolaire avec présentation de l'équipe pédagogique et des **rencontres individuelles parents/professeurs** à l'issue du 1^{er} trimestre.
- **conseils d'enseignement** avec les professeurs principaux de 2^{nde} en milieu de 1^{er} trimestre pour le repérage des élèves en difficultés de manière à privilégier un **suivi individualisé** de ces jeunes dès le début d'année scolaire.
- le suivi des élèves redoublants de Seconde ou entrés en 1^{ère} avec des réserves.
- La généralisation de l'utilisation des outils pédagogiques informatiques (salle multimédia et TBI –Tableau Blanc Interactif)

Une réflexion amorcée sur l'**évaluation** devra être approfondie et tendre à intégrer la notion d'évaluation formative en termes de compétences et progressions, complémentaire de l'évaluation chiffrée qui prévaut généralement, et est vécue par les élèves comme une évaluation sanction.

La demande de la construction d'un Internat sur site ou la recherche d'un site rapproché

Il est regrettable que le lycée ne possède pas d'**internat** ; la demande en est faite auprès des autorités compétentes pour améliorer l'accueil des élèves. Un hébergement au lycée serait plus propice à la réussite pour les plus éloignés géographiquement et en leur évitant de longs trajets quotidiens et offrirait un lieu de vie plus favorable aux études quand le milieu familial connaît une situation difficile sur le plan économique ou relationnel.

De plus, cela aiderait au recrutement départemental de l'option EPS ou des filières industrielle et électronique.

15 internes sont actuellement hébergés au lycée Voltaire au sud d'Orléans avec des contraintes de trajet matin et soir. Une recherche est en cours pour un hébergement dans un lycée de centre ville.

La municipalité d'Ingré est sollicitée pour un hébergement chez l'habitant.

L'orientation, la promotion des filières

Les équipes pédagogiques se sentent dans leur ensemble concernées à tous les niveaux de formation par l'éducation à l'orientation des élèves -les enseignants et les COP prioritairement mais aussi équipe d'encadrement et CPE en amont et en aval des conseils de classe.

Le lycée a besoin de faire connaître ses filières de formation, à l'interne, à son propre vivier de Seconde ; il faut:

- reconduire la **journée « Portes ouvertes »** qui mobilise les 120 enseignants et une soixantaine de lycéens
- prévoir la diffusion à nos élèves des mêmes **plaquettes de présentation des formations** qui sont proposées aux visiteurs lors de la journée « Portes ouvertes »
- réunir à mi-parcours de la **classe de Seconde** tous les **élèves et les familles pour une information** par les enseignants intervenant dans les matières faisant la spécificité de chaque filière.
- poursuivre le **programme d'information des COP** adressé à toutes les classes
- multiplier les **séquences d'immersion** dans certaines options ou spécialités pour découvrir les formations notamment dans les filières S option SI, technologiques STG et STI et BTS des systèmes électroniques
- organiser un **Rallye de l'orientation** au sein du lycée

à l'externe, la présentation de l'établissement aux parents d'élèves de 3^{ème} dans les collèges perdurera et les actions de communication du lycée dans les différents carrefours des études et des formations seront reconduites.

La filière littéraire

En désaffection, cette filière cherche un nouveau souffle et les énergies se déploient pour la revaloriser :

- Promotion des langues anciennes (Rallye Latin, voyage au Louvre)
- Initiation à la philosophie en classe de Première
- Cours de préparation à l'oral de Français - oraux blancs
- Participation aux « Bouquinales d'Ingré » - création d'un prix littéraire Maurice Genevoix à l'occasion de cette manifestation
- Participation aux concours littéraires
- Expositions au CDI et dans le hall du lycée de travaux poétiques d'élèves
- Atelier Théâtre (sera continué en 2007/2008 par un club Théâtre)
- Demande d'ouverture de l'option lourde Cinéma Audiovisuel

La filière Sciences et Technologie de la Gestion

Sa rénovation et la nécessité d'y orienter les élèves en lien avec leurs capacités et aspirations et non par défaut comme ce fut trop souvent le cas, nécessitent dès la classe de Seconde une approche précise de cette filière et une meilleure connaissance par les élèves des pré-requis, des contenus, des poursuites d'études et débouchés professionnels.

A cet effet, l'équipe pédagogique de STG a conçu un projet qui initiera des actions dans les domaines de : l'aide à l'orientation, le repérage des élèves en difficulté et le soutien scolaire, la liaison avec les familles, l'accueil d'intervenants extérieurs...).

Une fréquentation régulière du tribunal d'Orléans et des échanges avec une magistrate illustrent les cours de Droit.

AXE 2 – CULTURE ET OUVERTURE INTERNATIONALE

Situé à la périphérie Nord-Ouest de l'agglomération orléanaise, le lycée recrute sur un secteur péri-urbain et rural.

Du fait de son éloignement des autres établissements de centre ville, il doit pouvoir offrir aux élèves de son secteur, où les activités culturelles sont moins accessibles, un panel de formations et d'options suffisamment diversifié de manière à leur permettre l'épanouissement souhaité.

Dans cet esprit, ont été engagés des activités et enseignements de nature à favoriser l'ouverture culturelle et internationale :

L'enseignement des langues, les actions européennes et internationales

Dans le souci de prendre en compte l'hétérogénéité des élèves de Seconde et d'intégrer le **Cadre Européen Commun de Référence pour l'enseignement des Langues**, l'équipe des professeurs de langue a mis en place un projet commun à toutes les classes de Seconde GT (groupes de 24 élèves).

Pour répondre aux demandes des familles et valoriser l'enseignement des langues, les enseignants souhaitent également relancer l'ouverture internationale en collaboration avec les collègues des matières scientifiques et techniques. L'enseignement de l'anglais donnera l'opportunité aux élèves de développer leurs capacités linguistiques à travers la pratique d'une autre discipline.

- **Une section européenne en Anglais** avec pour discipline non linguistique **les sciences physiques** ouvrira à la rentrée 2007. Elle trouvera son prolongement en série S SVT ou S SI.
- La **filière industrielle STI** projette des modules d'enseignement en Anglais autour de la fabrication d'un prototype par exemple.
- Le **pôle électronique** souhaite bénéficier également de cette ouverture, la connaissance de la langue anglaise et la mobilité étant des composantes indispensables dans la formation des futurs techniciens supérieur : en section d'enseignement professionnelle, aux niveaux BEP et BAC Professionnel, l'adhésion est envisagée au programme **Léonardo**, l'adhésion au programme **Erasmus** pour la Section de Technicien Supérieur.
- Des **échanges intra ou extra communauté européenne** vont être étudiés dans le cadre de la section européenne et en filière S sciences de l'ingénieur (contact a été pris avec un enseignant d'un lycée de Nouvelle Zélande).

De plus le lycée s'appuiera dans la mise en place de ces projets sur l'expérience acquise à l'occasion de :

- son implication depuis 2 ans au projet **Comenius** (appelé à se renouveler) en classes de Première ES et STG en liaison avec 3 autres pays européens : l'Italie, l'Allemagne et la Pologne
- l'**échange** réalisé avec un **lycée allemand** de Brême pour les classes de Seconde et de Première grâce au soutien de la Région Centre et son programme « Trans'Europe centre ».

C'est donc l'ensemble des formations du lycée et tous les niveaux qui sont concernés et bénéficient à un titre ou un autre de cette ouverture internationale dans l'objectif de favoriser le développement des compétences et l'esprit d'ouverture nécessaires à nos élèves pour relever les défis de mobilité du monde actuel.

L'action culturelle

L'expérience passée montre la nécessité de proposer au lycée une ouverture culturelle : les lycéens connaissent peu les richesses culturelles du Loiret et ne tirent pas profit de Paris.

Le lycée a vocation à mettre en œuvre des partenariats (Centre Image, commune d'Ingré, musées et théâtre) et des projets ambitieux à travers les enseignements de Littérature, Lettres, Latin, Italien, l'option CAV facultative. Se dessine un partenariat avec un cinéma orléanais pour les élèves de la section européenne anglais au niveau Première. Il

complètera la collaboration mise en place dans le cadre de « **Lycéens au cinéma** » qui concerne chaque année au lycée 7 à 8 classes de différents niveaux et filières.

La section Cinéma Audiovisuel, dans la cadre de « **Aux arts lycéens** » permet la **réalisation de vidéos** aux niveaux 2^{nde}, 1^{ère} et Terminale et offre l'opportunité chaque année d'un **voyage d'études au festival international du film de Cannes** pour les élèves de 1^{ère} GT de l'option. Elle a mis en place un partenariat avec le cinéma « Les Carmes ».

En liaison avec la municipalité d'Ingré, les professeurs de **Lettres et Philosophie** du lycée réalisent un travail autour de la littérature et accueillent des auteurs à l'occasion des « **Bouquinales** ». Cette participation est susceptible d'être poursuivie selon l'intérêt des thèmes et des œuvres proposés.

Des sorties à caractère culturel sont organisées et devront être reconduites comme :

- La visite du département des antiquités du **musée du Louvre** à Paris pour illustrer **l'enseignement du Latin** avec tous les élèves de l'option de la 2^{nde} à la Terminale.
- Visites au **musée des Beaux Arts** d'Orléans (lycée GT et SEP)
- Des **soirées théâtrales** à Orléans et Paris (lycée GT et SEP)

Des contacts seront pris avec un lycée italien pour un échange intéressant les sections **Italien 3 et Latin**.

Un **atelier théâtre** a passionné une dizaine d'élèves de Seconde et Première, qui se poursuivra l'an prochain sous la forme d'un club dans le cadre des activités péri-scolaires. La représentation de leur spectacle a été proposée à toutes les classes, 300 élèves et parents l'ont appréciée.

Dans la mesure du possible ces activités revêtent un **caractère transversal** de manière à profiter au plus grand nombre. Elles trouvent toutes leur **prolongement pédagogique** et visent outre **l'acquisition de connaissances**, la promotion de la **curiosité** et de la **créativité** des lycéens, le développement de leur **esprit critique**, **l'ouverture aux différentes formes d'expression artistique et culturelle**.

AXE 3 – VIE SCOLAIRE ET SANTE

Les élèves sont plus souvent consommateurs qu'acteurs de leur scolarité.

Dans l'objectif de les responsabiliser et leur permettre de devenir autonomes et partie prenante de leur scolarité, les rythmes scolaires vont être modifiés : afin de favoriser une meilleure gestion du temps et pour ménager le temps nécessaire à la mise en œuvre d'activités péri-éducatives, un redéploiement de la grille horaire journalière et hebdomadaire des emplois du temps classes et professeurs prendra effet à la rentrée 2007 (la 9^{ème} plage horaire de cours sera redéployée sur les temps de mouvement entre les cours, récréations et pause méridienne).

Cette pause méridienne allongée sera mise à profit pour le fonctionnement de diverses activités pédagogiques:

- **Aide aux devoirs** par les assistants d'éducation et les enseignants
- **Tutorat entre élèves**

activités éducatives :

- **L'éducation à la citoyenneté** mobilise depuis de nombreuses années divers acteurs de l'établissement ; les CPE sont concernés au premier chef mais sont également très impliqués des enseignants, l'infirmière et l'assistante sociale scolaires dans les élections et la **formation des délégués-élèves** et **l'animation des différentes**

instances lycéennes notamment le CVL ou le CESC appelé aussi à trouver sa place dans l'élaboration de la conduite des projets.

- **Semaine annuelle de l'engagement et de la citoyenneté** pilotée par une CPE et abordant chaque année un thème porteur (la lutte contre le racisme et l'antisémitisme, la pauvreté et la précarité) autour de **projections et conférences débats** animées par des bénévoles du monde associatif ou des professionnels représentant diverses institutions ; y participent de nombreuses classes accompagnées de leurs professeurs.
- Les élèves de **la section STG** organisent chaque année les séances de photos des classes réalisées par un professionnel ; les lycéens mènent à cette occasion une importante action de communication, une partie des bénéfices étant reversés à la MDL, l'autre à une association caritative.

Actions de prévention :

Santé et scolarité sont indissociables. Il entre dans les missions de l'école de promouvoir la santé des élèves.

Dans le cadre du CESC des actions de prévention sont engagées et se poursuivent sous l'égide de l'infirmière scolaire, impliquant des parents, des élèves, les CPE, des enseignants, l'assistante sociale scolaire, des associations spécialisées, des professionnels de la santé.

Une équipe est constituée qui bénéficie de formations de la part de professionnels de la santé ; ses membres sont devenus autant d'adultes référents pour tous.

Ces actions s'adressent à tous les lycéens (**conduites addictives** à tous niveaux – **éducation à la sexualité** en Seconde – **sécurité routière** en Première et Terminale – **déviations alimentaires** à tous niveaux ...).

Dans ce cadre, peut se développer une action en faveur du restaurant scolaire –comment il concourt à l'équilibre nutritionnel –comment il concourt à l'intégration du handicap et donc à la formation du citoyen.

Activités péri-scolaires :

La pause méridienne allongée offrira un espace de fonctionnement de clubs parmi lesquels sont envisagés – un club **théâtre** – un **ciné-club** - un atelier de réflexion « **apprendre à se nourrir** » en association avec les personnels de cuisine ; en effet, une information est nécessaire sur les conduites alimentaires tout comme une éducation à la diététique ; par ailleurs, il semble utile de faire une étude sur la baisse de fréquentation du restaurant scolaire au profit de la consommation en ville de sandwiches, viennoiseries et autres boissons sucrées consommées sur le pouce, sur les bancs publics entre petits groupes d'élèves. Au delà de la question de la qualité du repas, il s'agit de la manifestation d'un nouveau mode de comportement alimentaire à mieux cerner – **l'atelier scientifique Mathématiques** trouvera sa place sur le créneau 12h-13h30.

La Maison Des Lycéens trouvera ses adhérents et participants autour de clubs qui ont du mal à exister actuellement faute de temps suffisant à la mi-journée (musique – danse – jonglerie – informatique - journal, etc...).

AXE 4 - COMMUNICATION

Un site Internet du lycée :

Comme établissement récent, Maurice Genevoix a besoin de se faire connaître et de faire reconnaître les compétences de ses équipes, en utilisant les technologies modernes.

Un enseignant fait office de webmaster. Il a participé à la création du site et le met régulièrement à jour. C'est un site interactif qui permet de découvrir les caractéristiques de l'établissement et permet de suivre un parcours personnalisé.

Une vidéo de présentation du lycée :

Projet transdisciplinaire associant l'option CAV et l'EPS, un film sera réalisé d'une visite acrobatique du lycée – démonstration sportive dans le cadre des salles et équipements pédagogiques, du restaurant scolaire, etc...

Une vidéo de présentation de l'Etablissement de Services et Aide par le Travail (ESAT)

Les élèves du niveau 1ère de l'option CAV ont réalisé une vidéo montrant le fonctionnement du service de restauration du lycée lié par une convention à une équipe de travailleurs handicapés. Ce travail offre une incursion instructive et parfois émouvante dans l'univers du handicap et démontre comment se fait, malgré les difficultés, l'insertion de ces personnes dans le monde professionnel. Cette vidéo sera diffusée aux « Portes ouvertes » ainsi qu'à l'extérieur de l'établissement.

La présentation des travaux des lycéens dans le cadre de l'opération « Aux Arts Lycéens »:

Chaque année en amphithéâtre les travaux réalisés par les élèves de la section CAV sont projetés devant les membres de la communauté scolaire ainsi que des partenaires extérieurs (Rectorat, Région Centre, Presse locale). Ce fut le cas aussi pour l'atelier Théâtre.

Représentation extérieure :

Poursuite de la participation aux carrefours des métiers et des formations, au salon de l'étudiant,

La liaison Lycée/Entreprises :

Des rencontres avec des professionnels se déroulent régulièrement et seront poursuivies. La filière STG et la SEP tertiaire entretiennent des relations régulières avec des professionnels ou des membres de l'UTL (Université du Temps Libre) pour sensibiliser les élèves au monde de l'entreprise (GRH, relation clientèle...); Les conférences/débats avec les professionnels du Crédit Agricole pour une découverte des métiers de la banque sont très instructives.

Cependant, conviés aux « Portes ouvertes » mais peu disponibles le samedi, les responsables des entreprises qui composent le tissu industriel et commercial environnant entretiennent peu de contact direct avec le lycée ; beaucoup pourtant versent une taxe d'apprentissage au lycée et/ou accueillent nombre de nos élèves en stage de formation ; leurs interlocuteurs sont en 1^{er} lieu le chef des travaux, la déléguée aux entreprises, et les professeurs tuteurs. Certains font connaissance avec le lycée à l'occasion de leur participation à des jurys d'examen (épreuves pratiques).

Il faudra réfléchir au moyen de rapprocher nos univers, dans la prise en compte de nos cultures respectives, et de mettre en commun nos préoccupations au service de la formation des jeunes et de leur insertion professionnelle future et faire vivre la plate-forme technologique grâce à des projets concrets.

LES CRITERES D'EVALUATION

L'évaluation sera à la fois annuelle et globale sur les trois années en perspective ; elle prendra en compte :

1. Des constats chiffrés et qualitatifs en terme d'orientations vers l'établissement et en fin de Seconde, de mentions, d'accès en 3 ans au baccalauréat, de poursuite d'études, d'absentéisme et sorties sans qualification.
2. La participation aux activités péri-scolaires, la fréquentation du restaurant scolaire ; la fréquentation du CDI.
l'évolution des situations individuelles (passages à l'infirmerie, interventions vie scolaire) les phénomènes d'incivilités.
3. Le suivi des dossiers : internat, post-bac
4. La consultation du site Internet de l'établissement et l'interactivité, la fréquentation de la journée « Portes ouvertes », les contacts avec les entreprises.